

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 1^{er} Juillet 2019

Le 1^{er} juillet 2019, à 18h00, s'est réuni le conseil municipal dans la salle de la mairie, suivant la convocation adressée le 27 juin 2019.

Etaient Présents : Mmes Marie-Christine DURAND– Marlène NEVISSAS – Marie-Jeanne BARTH
– Louise CHAMPION

MM Jean-Jacques GARDANT – Vincent CERVINO – Pascal VINCENT

Absente : Mme Gaëlle BRIEND

Secrétaire de séance : M. Vincent CERVINO

-Délibération relative au Fonds de concours terrain multi-sports de la communauté de communes des gorges de l'Ardèche

Le maire expose au conseil que la commune de Lanas avait sollicité une aide dans le cadre du fonds de concours de la communauté de communes des gorges de l'Ardèche pour la création d'un skate-park, sur l'enveloppe allouée chaque année pour que chaque commune puisse faire une demande spécifique.

Les travaux étant terminés, la communauté de communes décide de verser le fonds de concours d'un montant de 8500 euros.

Adopté à l'unanimité.

- Délibération relative à la recomposition des conseils communautaires de la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche.

Le maire expose aux conseillers que le conseil communautaire propose aux communes de convenir d'un accord local pour la recomposition des conseils communautaires en vue du renouvellement général en 2020. Au 31 août de l'année précédant le renouvellement général des conseils municipaux, la répartition des sièges est revue au regard de la population municipale, le nombre total de sièges devant respecter les dispositions législatives et la jurisprudence constitutionnelle. La proposition soumise à l'avis des conseillers municipaux permet une représentation la plus élevée possible, soit 39 délégués.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'accord local de recomposition du conseil communautaire établissant à 39 le nombre de conseillers communautaires, et en particulier 2 conseillers pour la commune de Lanas.

-Questions diverses :

-Pour les ordures ménagères :

1 second camion est prévu pour la collecte des restaurateurs.

Les tambours ont été réparés sur les collecteurs de sacs noirs.

Il y a du renfort pour l'équipe de nettoyage, (autour des bacs) qui passent toute la semaine, sauf le jeudi

Le composteur de l'Enclos va être remplacé par un composteur 420 l du Sictoba

-Culture :

Une subvention par la CCGA de 1000 euros avait été accordée à Cordes en balade dans le cadre de leur festival. Le coût de revient pour la commune est de 250 euros.

Les bibliothèques de la communauté de communes souhaitent fonctionner en réseau, apportant une plus grande satisfaction pour les usagers

-Social : une enquête pour faire une analyse des besoins sociaux est mise en place au moyen de questionnaires : un pour toute la population et un pour les plus de 75 ans.

Le coordonnateur social de la communauté de communes va suivre cette opération qui vise à collecter et analyser des données, faire un état des lieux des besoins des personnes.

-Petite enfance : en ce qui concerne la mise en place du Plan mercredi (récent) qui optimise les moyens de garde des enfants, (activités de loisirs..) ce projet doit être refait tous les 5 ans. Il a reçu les félicitations du Rectorat.

-Activités d'été :

Le 8 juillet concert des Cordes en balade à l'église à 18h. Les musiciens (des nouveaux talents) rencontrent la population à 16h, avec un vin d'honneur à la fin du concert.

Le 13 juillet : fête du Pont avec paëlla, bamboucada des enfants, feux d'artifice et bal
L'apéritif des touristes le 14 juillet et le 11 août

-Un rapport d'inspection télévisée pour les eaux usées a été réalisé, il s'agit d'un diagnostic qui révèle quelques anomalies, quelques points d'écrasement du radier. La personne ayant délivré le document va venir en mairie pour l'interpréter, et donner des précisions.

-Pour la salle Papillon : le coût de la location va être un peu modifié, rien n'est encore arrêté.
Les salles (école et Papillon) sont très occupées par les diverses activités . A la rentrée, des nouvelles activités se rajouteront dont le Qi gong.

-Logement communal : le système de pompe à chaleur retenu est financé à 50% par le SDE 07, qui édicte des normes très précises. Le SDE prendrait en compte la pompe à chaleur mais pas les radiateurs. La personne responsable du suivi du dossier au SDE 07 va revenir en mairie pour établir une simulation des coûts précis restant à la charge de la commune.

-Au SIGRP, les travaux sont presque terminés. A la prochaine rentrée, le car ne passera plus le midi, uniquement le matin et le soir.
A ce jour, l'effectif des élèves est de 153, avec 8 classes.

-La signature de l'acte authentique de l'achat du terrain de M. Massiera se fera le 11 juillet chez le notaire.
La démolition du mur de clôture, ainsi qu'un arbre à couper seront réalisés par les agents communaux.

-Budget : la commune a reçu une partie de la recette provenant de la TAM (taxe aménagement) du permis d'Urba Solar (projet photovoltaïque)
Pour la signalétique (SIL), le projet décalé à l'automne. L'aide de la communauté de communes a déjà été versée.
L'opportunité d'une demande de prêt bancaire est étudiée.

-Congés d'été des agents communaux :

Les agents techniques ont des horaires d'été adaptés : de 6h à 14h

Un des deux prendra plus de congés en juillet et l'autre plus de congés en août

Un stagiaire ESAT viendra du 15 au 26 juillet, le matin

La secrétaire est en congés du 26 juillet au soir jusqu'au 11 août inclus. (secrétariat fermé)

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h.